



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

CA-07(01)

Évaluation indépendante

Juill. 2026



Évaluation des systèmes et autorisation

Security Assessment and Authorization

CA-07(01) – Évaluation indépendante (PbMM)

Énoncés :

Faire appel à des évaluateurs et évaluateurs indépendants ou à des équipes d'évaluation pour surveiller en permanence les contrôles du système.

Responsable : Aucun

Discussion :

Les organisations peuvent optimiser la valeur de leurs évaluations de contrôles en demandant que les évaluations soient effectuées par des évaluateurs et évaluateurs détenant un niveau d'indépendance suffisant. Le niveau d'indépendance requis est basé sur les stratégies de surveillance continue des organisations. L'indépendance des évaluateurs et évaluateurs offre un degré d'impartialité au processus de surveillance. Pour assurer cette impartialité, les évaluateurs et évaluateurs n'ont pas un intérêt commun ou concurrentiel avec les organisations pour lesquelles ils mènent des évaluations, ils évaluent leur propre travail, agissent en tant que gestionnaires ou employés et employés des organisations pour lesquelles ils mènent les évaluations ou agissent à titre de conseillères et conseillers pour les organisations qui ont recours à leurs services.